# Vente de Marijuana dans les pharmacies : non sens ou cupidité !

Abderrahim DERRAJI - 2016-02-29 23:50:46 - Vu sur pharmacie.ma

À travers de nombreux pays, les pharmaciens et leurs instances professionnelles essayent de faire face aux nombreuses offensives visant à faire de la pharmacie un simple commerce. Un commerce où la noble mission du pharmacien et ses compétences multiples s'éclipseraient derrière des approches où la rentabilité règnerait sans partage.

L'exemple des sites marchands qui pullulent dans de nombreux pays, y compris en France, réduit la dispensation du médicament à sa plus simple expression. Ces sites, même s'ils répondent aux attentes d'une population qui a envie de consommer autrement, ne peuvent nullement rivaliser en matière de sécurité avec une dispensation faite dans les règles de l'art. La réaction des pharmaciens face à cette uberisation programmée n'est pas forcément la même. Certains d'entre eux essayent d'occuper le terrain en exploitant les nouveaux outils qu'offre l'ère du web. Ces pionniers vont probablement jouer un rôle important dans l'évolution du métier de pharmacien. Encore faut-il que leur « web-exercice » soit compatible avec un exercice sécurisé qui place l'intérêt du patient au centre des préoccupations du "web-pharmacien". À l'opposé de cette approche, un bon nombre de pharmaciens estiment que la pérennité de la profession passe fatalement par la mise en place de nouvelles missions de santé publique et un nouveau mode de rémunération du pharmacien détaché de sa marge commerciale. Les exemples de ces nouvelles missions ne manquent pas. Le dernier en date est l'implication, sous certaines conditions, des pharmaciens suisses dans la vaccination. En France, la loi HPST permet également aux pharmaciens de contribuer à la prise en charge de certaines pathologies chroniques, notamment le suivi des patients sous AVK.

Aussi paradoxal que ça puisse paraître, au Canada pays où le dynamisme du pharmacien est souvent cité en exemple, on vient d'apprendre par le quotidien canadien « The Globe and Mail » que la plus importante chaîne de pharmacies du pays, envisagerait de vendre de la marijuana à usage thérapeutique dans ses 1 300 points de vente !

Cette décision serait une des mises en application possible du Règlement sur l'usage de la marijuana à des fins médicales (RMFM) adopté par le gouvernement canadien en juin 2013. Ce règlement a pour but de garantir aux citoyens, qui en ont besoin, l'obtention d'un produit cultivé dans des conditions salubres et dont la qualité est contrôlée. Cette décision a soulevé un tollé chez les professionnels de santé. Meldon Kahan, responsable du service d'addictologie du Toronto's Women's College Hospital, a déclaré que « tout ceci relève uniquement de la cupidité ». Il a rappelé également qu'il y avait « très peu de preuves scientifiques de l'intérêt médical d'une telle substance » et que les pharmacies n'étaient de toute façon pas le lieu approprié pour sa délivrance. L'Association des pharmaciens du Canada (CPhA) a déclaré être « préoccupée par les effets de la marijuana sur la santé » et enjoint le gouvernement à « agir avec comme seule priorité : la santé des Canadiens ».

L'adoption d'une telle décision qui est bien évidemment non envisageable dans de nombreux pays, ne peut que nuire à l'image de marque d'une profession qui a toute les peines du monde à se frayer un chemin dans un environnement qui lui est de plus en plus hostile. Consulter PharmaNews : lien